

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 1^{er} février 2011, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Richard Boucher, Brigitte Collin, Reine Cossette, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Josée Lacoste, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Gino Le Brasseur, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, David Picher, Isabelle Poisson, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : madame Nicole Deschênes.

SONT AUSSI ABSENTS : messieurs Hugues Ouellette et Jean-François Rabouin.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

La présente séance suit une présentation publique du projet d'actualisation du Plan stratégique 2008-2013, tenue dans le même lieu, dans le cadre de la consultation publique effectuée à cette fin.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-072-02-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2010 et de la séance en ajournement du 14 décembre 2010.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
 - Secrétariat général**
 - 6.1. Nomination d'un nouveau commissaire par le Conseil des commissaires.
 - Service des ressources éducatives**
 - 6.2. Offre de services EHDAA / autorisation de consultation.
 - Service des ressources matérielles**
 - 6.3. Cession de terrains à Contrecoeur.

7. Points d'information :

Secrétariat général

7.1. Commissaire à l'éthique / substitut.

Direction générale

7.2. Recherche sur l'intérêt des jeunes pour les sciences et la technologie.

Secrétariat général

7.3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 novembre 2010 et de la séance en ajournement du 30 novembre 2010 du Comité exécutif (documents déposés dans le portail).

8. Affaires diverses.

9. Protecteur de l'élève / rapport.

10. Parole au public.

11. Rapport de la présidente.

12. Parole aux membres du Conseil.

12.1. Parole aux commissaires-parents.

13. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2010 ET DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 14 DÉCEMBRE 2010

C-073-02-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2010, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-074-02-11 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 14 décembre 2010, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Près d'une vingtaine de personnes sont présentes incluant neuf des dix-sept personnes ayant soumis leur candidature au poste de commissaire. Tous les candidats ont été invités à assister à la présente séance. Tour à tour, les neuf candidats présents expliquent les motifs de leur candidature.

6. POINTS DE DÉCISION

Secrétariat général

6.1 Nomination d'un nouveau commissaire par le Conseil des commissaires

Madame Hélène Roberge, présidente, explique la procédure d'élection à être appliquée par le Conseil des commissaires.

Elle fait lecture à voix haute du projet de résolution à cette fin.

Considérant la nécessité pour le Conseil des commissaires de procéder à la nomination d'un nouveau membre;

Considérant que le Conseil des commissaires s'est donné des Règles de procédures d'assemblée en vertu de la résolution no C-018-09-08 adoptée le 2 septembre 2008;

Considérant que ces Règles prévoient les procédures d'élection applicables :

- Pour la nomination du président et du vice-président du Conseil des commissaires,
- Pour le choix des membres du Comité exécutif et des autres comités,
- Pour la désignation des représentants du Conseil des commissaires au sein d'organismes extérieurs.

Considérant qu'il convient d'appliquer ces Règles à la nomination d'un nouveau membre du Conseil;

C-075-02-11

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'appliquer les règles relatives au choix des membres du Comité exécutif telles qu'établies à la section 12 des Règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires telle qu'adoptée le 2 septembre 2008, aux fins de la nomination d'un nouveau membre du Conseil des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Roberge rappelle le cheminement de ce dossier et le processus suivi par le Conseil des commissaires depuis le mois de décembre dernier. Elle souligne que dix-sept dossiers de candidature ont été soumis au Conseil suite à la sollicitation publique de candidatures.

Elle explique les critères établis par le Conseil des commissaires et la démarche effectuée.

Ainsi, mesdames et messieurs les commissaires procéderont ce soir par scrutin secret pour élire parmi les 17 candidatures reçues, le nouveau membre du Conseil.

Le candidat devra recueillir la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant droit de vote, c'est-à-dire dans ce cas-ci un minimum de 10 voix sur 19.

Aux fins de ce processus, tous les noms des candidats sont affichés à l'écran.

Désignation de deux scrutateurs ou scrutatrices

Madame Hélène Roberge invite l'assemblée à désigner deux scrutateurs ou scrutatrices.

C-076-02-11

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de nommer madame Denise Gauvreau et monsieur Jacques Beudet à titre de scrutateurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Scrutin et décompte

Messieurs Paul St-Onge et David Picher se retirent pour ce scrutin s'estimant en conflit d'intérêt dû au fait qu'ils connaissent personnellement un ou des candidats.

On procède à un premier tour de scrutin.

Aucun candidat n'a la majorité requise. Deux noms sur six candidats ayant récolté des votes sont retirés.

On procède à un second tour de scrutin avec les quatre candidats restants.

Aucun n'a la majorité requise. Deux noms sont retirés.

On procède à un troisième tour de scrutin avec les deux candidats restants.

Au terme du troisième scrutin, Madame Hélène Roberge annonce la nomination de monsieur Ronald Tremblay comme nouveau membre du Conseil représentant la circonscription no 14.

Nomination du nouveau commissaire par le Conseil des commissaires

Considérant la démission d'un membre du Conseil des commissaires représentant la circonscription no 14;

Considérant la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* adoptée par l'Assemblée nationale le 9 juin 2010;

Considérant l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*;

Considérant la démarche effectuée pour la nomination d'un nouveau commissaire apparaissant à l'annexe ACC-013-02-11;

Considérant les critères d'analyse des candidatures déterminés par les commissaires pour procéder à la nomination d'un nouveau commissaire lesquels apparaissent à l'annexe ACC-014-02-11;

Considérant que le Comité de parents a été consulté;

C-077-02-11 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de nommer la personne suivante à titre de commissaire pour la circonscription indiquée :

Circonscription	Commissaire
No 14 (Verchères, Calixa-Lavallée, Saint-Marc-sur-Richelieu)	Monsieur Ronald Tremblay

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-078-02-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter une motion de félicitations au candidat élu et de remerciement à l'attention de toutes les personnes ayant soumis leur candidature dans le cadre de cette démarche soulignant ainsi le grand intérêt porté à la démocratie scolaire et au réseau d'éducation publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Messieurs Paul St-Onge et David Picher se joignent à la séance après le vote.

Service des ressources éducatives

6.2 Offre de services EHDAA / autorisation de consultation

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, présente ce dossier. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et madame Normande Lemieux, directrice générale, apportent des explications additionnelles.

Mesdames et messieurs les commissaires commentent le dossier.

Considérant les constats relevés, durant les deux dernières années, pour les différents groupes de travail et les solutions identifiées;

Considérant la croissance de certaines catégories d'élèves;

Considérant les modèles d'intégration à développer;

Considérant le temps nécessaire pour préparer les différents milieux et les parents;

Considérant la recommandation du Comité de la mission éducative et des ressources humaines;

Considérant les travaux à poursuivre;

C-079-02-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'autoriser la consultation sur l'offre de services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage présentée.

Madame Johanne de Villers demande le vote.

Votent pour :	20
Vote contre :	0
S'abstient :	1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Service des ressources matérielles

6.3 Cession de terrains à Contrecoeur

Madame Hélène Roberge introduit ce sujet. Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, fait une mise en contexte du dossier et en rappelle le cheminement. Il répond aux questions et demandes de précision des membres du Conseil.

Considérant que la Commission scolaire possède des lots vacants dans la paroisse de Contrecoeur depuis 1980 (lots 378, 382, 383, 384, 385);

Considérant que la Commission ne possède aucun titre de propriété clair pour ces lots;

Considérant que ces lots sont inutiles pour la Commission dans le cadre de son plan stratégique;

Considérant que la valeur sommaire de ces lots, contigus ou non, dont la superficie totalise approximativement 506 169,48 m² était évaluée par des évaluateurs professionnels en 2003 à environ 66 600 \$;

Considérant la résolution C-175-05-05 adoptée le 3 mai 2005 par laquelle la Commission scolaire acceptait l'offre d'achat déposée le 28 octobre 2004 par la Ville de Contrecoeur pour un montant de 66 600 \$;

Considérant qu'une somme dépassant 50 000 \$ serait nécessaire afin de clarifier les titres de propriété;

Considérant que la Commission n'a pas besoin d'autorisation ministérielle pour la vente de ces lots;

Considérant que la Commission ne possède pas les ressources pour effectuer ce travail de clarification des titres;

Considérant, en contrepartie de la cession de ces lots, que la Ville de Contrecoeur fera l'acquisition d'un terrain pour y implanter une future école dans le projet de développement « Les Faubourgs du Majestueux »;

C-080-02-11 Il est proposé par monsieur Gino Le Brasseur d'amender la résolution C-175-05-05 du 3 mai 2005 de sorte que le montant de 66 600 \$ ne soit plus versé par la Ville et de procéder à la cession des lots 378, 382, 383, 384 et 385 à la Ville de Contrecoeur pour une somme nominale de 1,00 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION :

Secrétariat général

7.1 Commissaire à l'éthique / substitut

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, informe les membres du Conseil de la démission de Me Thierry Usclat comme substitut à la fonction de « commissaire à l'éthique » suite à sa nomination à de nouvelles fonctions à titre de vice-président de la Commission municipale du Québec.

Le Conseil des commissaires sera appelé à nommer une nouvelle personne dans un proche avenir.

Direction générale

7.2 Recherche sur l'intérêt des jeunes pour les sciences et la technologie.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, fait part du développement de la « chaire de recherche sur l'intérêt des jeunes à l'égard des sciences et de la technologie », en partenariat avec quatre commissions scolaires de la Montérégie, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Montréal. Elle fait part de la contribution de la Commission scolaire des Patriotes à ce projet.

Madame Lemieux répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Madame Monique Sauvageau apporte des explications additionnelles sur les initiatives déjà prises à la Commission scolaire des Patriotes afin d'encourager les sciences et la technologie chez nos élèves.

Les membres du Conseil commentent le dossier. Ils font part de leur intérêt et de leur appui à cette démarche.

Secrétariat général

7.3 Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 novembre 2010 et de la séance en ajournement du 30 novembre 2010 du Comité exécutif

Les documents ont été déposés dans le portail.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / RAPPORT

Un avis est déposé.

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, présente ce point.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, apporte des explications. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

C-081-02-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de prendre acte de l'avis du Protecteur de l'élève transmis en date du 24 janvier 2011 apparaissant à l'annexe ACC-015-02-11 et de mandater la directrice générale afin que la question soulevée fasse l'objet de l'examen requis et qu'il en soit fait rapport au Conseil ultérieurement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. PAROLE AU PUBLIC

— Madame Christine Chabot, membre d'un groupe de parents faisant la promotion d'un projet de nouvelle école « alternative », intervient pour souligner à nouveau l'intérêt des parents ayant déposé ce projet au Conseil.

Deux parents de Contrecoeur expriment leur appui à ce projet.

— Monsieur Ronald Tremblay, nouveau commissaire de la circonscription no 14, remercie les membres du Conseil de l'avoir nommé ce soir.

— Une autre candidate vient remercier les commissaires et félicite le commissaire nommé par le Conseil.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

Activité politique et de représentation

— Rencontre avec la mairesse de Carignan au sujet du projet d'une nouvelle école à Carignan.

Activités médiatiques

— Entrevue pour L'Oeil Régional au sujet du terrain pour une nouvelle école dans la ville de Beloeil.

— Entrevue pour le Journal de Chambly au sujet du projet d'une nouvelle école à Carignan.

Activités CSP

— Participation à la Soirée de collation des grades pour le volet d'éducation internationale de l'école secondaire De Mortagne en compagnie des commissaires de Boucherville.

— Rencontre du comité d'analyse des candidatures pour le poste de commissaire.

— Rencontre du comité interne pour les protocoles avec les municipalités.

Activité FCSQ

— Rencontre du Comité Femmes et Développement Économique de la Montérégie Est (délégation du RCSM).

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Madame Reine Cossette fait part de la lettre de remerciement d'un parent envers le travail de madame Anne-Marie Pierrot qui a été publiée dans un hebdo local.

12.1 Parole aux commissaires-parents

- Madame Carole Vigneault souligne la conférence « L'estime de soi au cœur du développement de l'enfant » organisée par le Comité de parents le 24 février prochain à l'école secondaire De Mortagne.
- Elle souligne également la soirée de reconnaissance des bénévoles le 17 février 2011 orientée vers la valorisation des parents.
- Elle fait part des faits saillants des dernières rencontres du Comité de parents.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

- C-082-02-11** À 21 h 25, il est proposé par monsieur Paul St-Amand de lever la séance.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire général

AG/df